



MAIRIE DE BREUCHES

Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

70300 BREUCHES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 15 avril 2021

Lors de la dernière séance, les membres du Conseil Municipal ont :

- décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières.
Pour 2021, le taux pour le foncier bâti est de 39,84 % (part communale 15,36 et part départementale 24,48) et le taux pour le foncier non bâti reste à 35,07 %.
- voté le budget primitif 2021 en équilibre en fonctionnement pour 639.883,72 € et en investissement pour 217.172,58 €
Les principaux projets d'investissement sont les travaux de voirie pour l'installation du médecin, les travaux en forêt, la pose de caméras, la numérisation de l'état civil, la fermeture des fontaines et en étude la route forestière.
- désigné Monsieur Patrice BEURAERT, membre titulaire et Monsieur Bruno COLLE, membre suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) auprès de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil.
- approuvé les statuts du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Breuches-Baudoncourt-Sainte-Marie.
- demandé à l'ONF de constituer le dossier de demande d'aide prévue dans le plan de relance de l'Etat, pour le repeuplement des parcelles sinistrées.
- inscrit la commune à l'application 'Panneau Pocket' qui transmet aux habitants les informations par le biais des mobiles.

Vu pour être affiché le 19 avril 2021 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à BREUCHES, le 19 avril 2021

 Le Maire